

Info Crottenay Octobre 2025

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2025

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Raphaël COTE, Gérald BESANCON, Carole FAIVRE, Thierry ROCHE, Florian CASEAUX, Benjamin PETOT, Amandine MARCHIONINI, Damien SARTORIS, Félicien JOUHAM, Amandine MARCHIONINI Secrétaire de séance : Carole FAIVRE Le quorum est atteint, Le compte rendu du conseil municipal du 20/05/2025 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Panneaux photovoltaïques

Monsieur Rémi HUGON, président de la Communauté de Commune Champagnole Nozeroy Jura ainsi que Monsieur Clément PERNOT étaient présents en ce début de conseil municipal afin de proposer à la Commune de CROTENAY son soutien, tant juridique que financier pour sortir du contrat liant la Commune de CROTENAY à la société LUXEL.

Plusieurs justifications sont apportées par Monsieur HUGON, appuyé par Monsieur CLEMENT. Il s'agit d'éviter un « précédent » et la pose de panneaux photovoltaïques, sur des surfaces, en l'espèce, agricoles. La perte de ces surfaces constitue un enjeu agricole, économique et environnemental.

Plusieurs syndicats liés à la filière morbier et comté se sont mobilisés car la pose de ces panneaux entraîne une perte de surface agricole. Il s'agit également de limiter et d'éviter la perte de surface « consommée » prévue par la loi ZAN.

Le conseil municipal a voté son accord de principe pour que la Communauté de Commune prenne à sa charge cette problématique. La commune céderait « à titre provisoire » à la communauté de Commune la parcelle devant accueillir les panneaux photovoltaïques sous réserve de contrôle des clauses de l'acte.

2/Voirie

Gérald avait fait réaliser plusieurs devis pour la réfection des routes par l'SJE COLAS.

*la lagune pour 18 625,00 € HT

*la rue du Capitaine Lacuzon (trottoir + avaloir d'eau) pour 87 737,00€ HT

*point à temps rue du Colonel Varaux :9486,00 € HT

*un morceau lieudit vieux chêne : 10 372,00 € HT

*sortie des carrières PERNOT : 20 422 € HT

Le budget pour les travaux de voirie avait été fixé à 163 000,00 €

Le Conseil vote l'ensemble des travaux à l'exception de la rue du Colonel Varaux

Questions diverses

1°) Deux devis pour l'éclairage de l'école ont été réalisés :

*un par l'entreprise MATIVET 1640 HT

*un par Monsieur PASTEUR : 2585 TTC

Après en avoir débattu le conseil autorise le maire à la vente du terrain et à signer tous documents afférents au dossier.

Vote : unanimité

2. Canalisations

Comme évoqué lors du budget il devient nécessaire de changer la canalisation d'eau potable entre le Montseaugeon et le quartier des Chauffaux. Un devis de 39789.60€ HT soit 47 747.52€ TTC a été réalisé par l'entreprise BENETRUY TP.

Le conseil valide le devis à l'unanimité.

Le Maire propose de réaliser un prêt de 50 000€ auprès du Crédit agricole (n'ayant plus de prêt en cours sur le budget eau) à un taux fixe de 3.45% sur 10 ans.

Vote : unanimité

Il convient donc de faire une décision modificative au budget eau

Dépenses investissements : travaux réseau : 50 000€

Recette investissements : prêt : 50 000€

Vote : unanimité.

Informations diverses

Raphael et Thierry ont reçu la société CSH Extérieurs pour un devis pour la tonte du village

Olivier a reçu lui Monsieur Melin Mickael pour le même devis.

Monsieur Melin a été retenu pour un montant de 2000€HT soit 2400€TTC

Monsieur Romain Chassard a été retenu pour le poste d'employé communal, il commencera le 18/08/25.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2/09/2025

Présents : Olivier CAVALLIN, Raphaël COTE, Florian CASEAUX, Loïs MATIVET, Damien SARTORIS, Gérald BESANCON, Thierry ROCHE, Benjamin PETOT, Félicien JOUHAM, Carole FAIVRE et Amandine MARCHIONINI

Secrétaire de séance : Damien SARTORIS Le quorum est atteint

Gérald fait une remarque sur un point du compte rendu du conseil municipal du 11/06/25 mais le vote a lieu . Les comptes rendus du conseil du 11/06/25 et du conseil extraordinaire du 28/06/25 sont donc adoptés (1 contre et 10 pour)

ORDRE DU JOUR

1.ADJOINTS

Après la lecture des articles de loi concernant le retrait des délégations d'un adjoint , Olivier nous informe de sa décision de retirer celles de Monsieur BESANCON à compter du 1^{er} septembre 2025.

Il informe le conseil qu'il doit se prononcer pour savoir si Monsieur Besancon reste 1^{er} adjoint sans délégation ou non:

4 Pour , 4 Contre et 2 Abstention

La voie du maire étant prépondérante , Monsieur BESANCON n'est donc plus 1^{er} adjoint .

Gérald quitte la séance .

Le maire demande à ce que l'on garde le même nombre d'adjoints à savoir 3 (7 Pour , 1 Contre et Abstention) . Dans la foulée , il procède au vote du 3^{ème} adjoint, un seul candidat Thierry ROCHE . Il est élu à l'unanimité.

2.JOURNEE NETTOYAGE DES LIGNES

Le conseil valide le devis de l'entreprise MATIVET

2)° Changement de photocopieur

Les photocopieurs étaient « loués » par la société RICCO 6201,00 € par /an pour 2 photocopieurs.

La société Avenir Bureautic propose pour deux photocopieurs également (mairie et école) une réduction de 200 €/an par apport au tarif de la société RICCO, offre la vitrine électronique et la pose pour l'affichage ainsi que la prise en charge des frais de résiliations.

3)° Droit de préemption.

La vente de la maison de Monsieur MANZONI a été proposé à la commune. La commune décide de ne pas préempter.

4)° La commune recherche des volontaires pour la distribution des brioches pour septembre/octobre

5)° Monsieur le Maire a licencié le dernier employé communal. La commune est donc de nouveau à la recherche d'un employé.

5)° Régis de la pêche : la régie de la pêche est confiée à Gwendoline, notre secrétaire de mairie. Une indemnité de 110 € est prévue annuellement pour l'activité de régisseur.

Olivier est nommé suppléant, sans indemnité.

6)° La fête du village est prévue le week-end du 5/6 juillet avec concert, gonflable, repas réalisés par la chasse et feu d'artifice.

7)° Deux tilleuls ont coupé sur la commune sans autorisation.

Olivier va essayer de trouver une solution amiable.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/25

Présents : Olivier CAVALLIN, Raphaël COTE, Florian CASEAUX, Loïs MATIVET, Damien SARTORIS, Félicien JOUHAM, Thierry ROCHE,

Absents excusés : Amandine MARCHIONINI, Benjamin PETOT, Carole FAIVRE pouvoir donner à Loïs MATIVET

Absent : Gérald BESANCON

Votants : 8 Secrétaire de séance : Olivier CAVALLIN Le quorum est atteint

1. VENTE TERRAIN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Lors du dernier conseil du 11 juin 2025 le conseil a pris une délibération (unanimité moins 1 abstention) de principe pour vendre la parcelle d'implantation des panneaux photovoltaïques à la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

La communauté de communes à fait la même chose lors de son conseil communautaire du 12 juin 2025 (unanimité moins 1 voie).

Pour rappel la signature du bail doit avoir lieu le 4 juillet

Après un travail avec nos avocats et nos notaires nous proposons de vendre le terrain cadastré ZC n°47 (pA) d'une surface de 7ha93a95ca, au prix de 1€ le m2, soit un montant de 79 395€. Cette vente serait consentie dans le cadre d'une vente à réméré (La vente à réméré est une vente temporaire d'un bien immobilier. Le vendeur a la possibilité de racheter le bien dans un délai convenu en amont à un prix fixé.), prévoyant une rétrocession du terrain à la commune dans un délai maximum de 5 ans, au prix initial.

La journée Nettoyage des lignes aura lieu le samedi 6 Septembre . Rendez-vous à 8 h à la cabane de chasse .

Rappel : cette corvée permet de réaliser des économies en effectuant le nettoyage de celles-ci plutôt que d'utiliser un prestataire .

3.POINTS DOSSIERS EN COURS

-Vestiaire de Foot : La réception du chantier aura lieu le 16 Septembre et une inauguration se fera le 26 Septembre à partir de 18h30 . Le feu d'artifice , qui n'a pu être tiré pour la fête de Crotenay , le sera pour cette occasion . La commission animation est charge des préparatifs.

-Travaux de l'étang : Une entreprise extérieure a commencé à nettoyer l'intérieur de l'étang mais elle n'a pas pu finir car le sol est trop mou .Thierry et l'employé municipal vont regarder si c'est faisable à la main et une corvée sera peut être organiser .

-Conduite d'eau : Les travaux pour le remplacement de la conduite d'eau qui sort du château d'eau seront effectués d'ici quelques semaines .

-Employé municipal : Le maire et ses adjoints sont très content du travail de celui-ci .Un stagiaire de la MFR l'accompagnera du 15/09 au 14/11 .

-Le préfet de région a accordé une subvention de 30000 euros pour la réfection de notre terrain de jeu .

-La préfecture demande le retrait de la délibération pour les travaux de l'église .

-Des lignes électriques avec des fils nues sous tension vont être enterrés (Rue chêne loup) .

-Les gendarmes vont enquêtés sur des poubelles retrouvées devant les containers .

-La Commission Assainissement de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a voté le plan des travaux assainissement sur le territoire jusqu'en 2030 la restructuration et réfection complète de la station d'épuration de Crotenay est donc inscrite au plan. En théorie , les travaux débiteront en automne 2027 pour un montant estimatif de **2.8 millions d'€uros**.

-Florian va faire un devis pour faire passer une épareuse dans les chemins que Benoit faisait avant .

QUESTIONS DIVERSES

-L'entreprise TTN a presque fini ses travaux Chemin de malaval

-Les travaux de voirie seront réalisés d'ici à la fin du mois de Novembre .

-Info élections : Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 et 22 Mars 2026

-Un devis est en cours pour remplacer les défibrillateurs qui ne fonctionnent plus et en mettre dans les lieux concernés .